



• 0 0 1 2 5
Décision N° /D/CCAA/DG portant nomination de
responsables à la Cameroon Civil Aviation Authority,
Services Rattachés.

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
 - Vu la Loi n°98/023 du 24 décembre 1998 portant régime de l'Aviation civile ;
 - Vu le Décret n°99/198 du 16 septembre 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique, ensemble son modificatif subséquent ;
 - Vu le Décret n°2010/022 du 27 janvier 2010 portant nomination du Directeur général et du Directeur général adjoint de l'Autorité Aéronautique ;
 - Vu la Décision n°04/CCAA/CA du 09 avril 2009 portant organisation de la Direction Générale de la Cameroon Civil Aviation Authority ;
- Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont à compter de la date de signature de la présente Décision, nommés aux postes de responsabilité ci-après dans les Services Rattachés.

- **Service du Courrier et Liaison**: Chef de Service : **Madame BONA MBATONGA Laure Marie**, matricule 000101, poste créé.
- **Service Informatique**: Chef de Service : **Monsieur ELLA Albert Patrick**, matricule 000017, poste créé.
- **Service de la Documentation et des Archives**: Chef de Service : **Madame ZOGO née LEBOGO Victorine**, matricule 000255, poste créé.

CELLULE DE LA COMMUNICATION :

- **Chargé d'Etudes Assistant N°1**: **Monsieur MAMIAH Marc Olivier** matricule 000158, poste créé.
- **Chargé d'Etudes Assistant N°2**: **Mademoiselle KEHPU GALABE Mireille**, matricule 000212, poste créé.
- **Chargé d'Etudes Assistant N°3** : **Monsieur CHOULA Jean**, matricule 000230, poste créé.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toutes natures prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 24 JUIN 2010

Le Directeur Général



Pierre Tankam
Ingénieur Général

Ampliations

- PCA
- DGA
- DAF
- Intéressés
- Chrono
- Affichage